

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SARTHE

Assemblée départementale du 2 février 2018

**Vœu déposé par
le groupe des élus de gauche et républicains**

Vœu pour un accompagnement national sur les EHPAD

Sur le département de la Sarthe, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), par l'intermédiaire de leurs directeurs et personnels, poussent un cri d'alarme.

La politique du maintien à domicile induit en effet des entrées de plus en plus tardives dans une institution, de personnes de plus en plus dépendantes.

Comment assurer une qualité de vie et une prise en charge décentes aux personnes âgées quand le personnel est épuisé par la charge de travail, face au turn-over des équipes, à un taux d'absentéisme de 10 % et à des conditions de travail dégradées, en raison notamment de la dépendance croissante de la personne âgée ?

Ces difficultés engendrent le mécontentement et l'inquiétude du personnel, des résidents, et de leur famille.

Parallèlement, la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 a apporté des améliorations (transparence de la gestion des EHPAD, évolution des tarifs, etc.), mais elle a adopté une nouvelle tarification complexe applicable sur tout le territoire, qui accentue les inégalités entre EHPAD publics et privés, ces derniers pouvant bénéficier d'aides financières supplémentaires (C.I.C.E, crédit d'impôts sur les salaires).

Face à cette situation, les élus du Conseil Départemental de la Sarthe demandent à l'Etat que des mesures soient prises pour améliorer les conditions de travail du personnel (recrutement, formation, revalorisation de la profession), mais également sur la tarification en vigueur depuis mai 2017 (évaluation et amendements compensant les inégalités), tout en limitant l'inflation normative.

Nous proposons, cher(e)s Collègues, d'autoriser le Président du Conseil Départemental de la Sarthe à transmettre ce vœu à Monsieur le Premier Ministre et à Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé.